

EXTRAITS DU RAPPORT

CONCOURS OG SCIENTIFIQUE 2024

Placées sous la présidence du général de division (2S) Alain KERBOULL, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de références. **20 places étaient offertes pour ce concours.**

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par la division du recrutement, des concours et des examens (DRCE) ont eu lieu le 6 mars 2024 dans un centre unique à l'espace Charenton (75).

Les épreuves orales et sportives se sont tenues à Melun (77000) du 14 mai au 24 juin 2024.

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres des jurys sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action des jurys et présente quelques observations et propositions.

1 – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

82 candidats ont déposé un dossier de candidatures cette année. 58 candidats se sont présentés et ont participé aux épreuves écrites. 40 ont été déclarés admissibles. 35 candidats se sont présentés aux épreuves d'admission.

19 candidats ont été admis sur liste principale.

2 – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

21 – Épreuve de synthèse de dossier

L'épreuve consiste en la rédaction d'une synthèse qui n'excède pas 600 mots (+ ou – 10%). Elle doit être objective, dénuée de toute appréciation personnelle, construite selon un plan classique (introduction, développement, conclusion). Le sujet était :

« Transhumanisme »

« L'approche se veut-elle nécessairement dichotomique entre la science et la morale ? »

Le dossier se composait de 11 documents représentant 37 pages.

Les notes s'échelonnent de 2,62/20 à 18,12/20 et la moyenne générale est de **11,57/20**. Deux candidat ont obtenu une note éliminatoire. Chaque candidat avait reçu les règles de comptage des mots avec sa convocation, disposait d'un exemplaire sur sa table lors de l'épreuve et pouvait les consulter sur le site de recrutement de la gendarmerie.

Remarques sur la forme :

Les candidats présentent des difficultés à présenter des problématiques claires en introduction.

Certaines copies ne respectent pas les consignes telles que définies dans le sujet à savoir proposer une rédaction comprenant une introduction, un développement et une conclusion. Quelques copies étaient plus un commentaire de texte ou un résumé qu'un dossier de synthèse.

Les conclusions sont bien souvent trop courtes et n'apportent pas de réponses précises à la problématique posée. Certaines conclusions ne présentent pas d'ouverture.

Malgré un niveau académique élevé des candidats, certaines copies présentent de nombreuses fautes de grammaire et d'orthographe. Les parties rédigées n'ont pas toujours été respectées ou certaines moins bien structurées. La syntaxe ou l'orthographe ont parfois fait défaut.

Remarques sur le fond :

Les candidats ne parviennent pas tous à aborder, en introduction, les avancées en matière de thérapie. La définition du transhumanisme apparaît dans le développement, ce qui ampute l'introduction.

La notion de la peur de la mort est effleurée et peu discutée. Certaines approches de la dichotomie n'ont pas été mentionnées ou peu développées. Certains candidats se sont égarés en ne traitant qu'un aspect, d'autres n'ont pas évoqué cette dichotomie et ont peu exploité les documents ou pas assez, mélangeant parfois les approches.

Suggestions diverses :

Les candidats doivent définir davantage le sujet dans l'introduction et respecter l'ossature du devoir et les consignes.

22 – Épreuve de connaissances générales

L'épreuve se présente sous la forme d'un questionnaire de 100 questions à choix multiples et porte sur des sujets de culture générale. Une bonne réponse vaut 1 point, une mauvaise ou absence de réponse vaut 0. La note finale est ramenée sur 20 points.

Les notes s'échelonnent de 6,2/20 à 15,4/20 et la moyenne est de 10,69/20. Aucun candidat n'a obtenu une note éliminatoire.

23 – Cas concret scientifique

L'épreuve se présente sous forme de cas concrets mettant en jeu des concepts simples et différentes méthodologies scientifiques à appliquer dans des disciplines transverses, sur le programme du niveau post-prépa ou du niveau de licence. Elle se décompose en 3 parties : la première partie porte sur un sujet d'informatique, la deuxième sur les mathématiques et la troisième partie est au choix : mathématiques, physique ou Chimie.

Les notes s'échelonnent de 0,67/20 à 19,25/20. La moyenne générale est de 8,89/20. 14 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

Sur le sujet au choix, sur les 58 candidats ayant composé, 26 ont choisi le sujet de mathématique, 17 la physique et 9 la chimie et 6 candidats n'ont pas traité cette troisième partie.

Remarques sur la forme :

On distingue parfaitement les candidats maîtrisant le sujet qui rendent des copies de bonne facture de ceux ayant plus de difficultés qui vont négliger la forme.

Dans l'ensemble, les copies sont relativement lisibles. Plusieurs copies manquent de clarté dans la présentation. Il y a deux grandes catégories de copies : celles qui comportent un minimum de rédaction et celles qui en sont totalement dépourvues. Certains candidats n'hésitent pas à rédiger des remarques d'auto-critique relatives à leurs productions ou erreurs.

Remarques sur le fond :

Le niveau des candidats est disparate. Il y a eu de très bonnes copies comme d'autres plus décevantes. Le sujet se voulait plus abordable que l'année précédente et malgré tout, plusieurs candidats ont obtenu une note éliminatoire. Le sujet informatique était plus axé sur l'algorithmie et ne nécessitait pas des connaissances poussées en programmation, les bases nécessaires étant rappelées en annexes. Concernant l'exercice obligatoire en mathématiques, il traitait des probabilités comme l'année précédente. Beaucoup de candidats ont été en échec sur la deuxième partie de l'exercice, peut-être trop difficile. Les exercices au choix étaient abordables car traitant de notions de base dans les différents domaines, avec un rappel des formules en annexe.

Une majorité de candidats n'a pas été en mesure d'atteindre la moyenne sur un sujet qui se voulait pourtant relativement accessible.

III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du mardi 14 au jeudi 23 mai 2024 à Melun et les épreuves sportives le vendredi 24 mai 2024. Les épreuves comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 12 – note éliminatoire < 8/20) ;
- une épreuve de langue étrangère (durée 50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 3 – pas de note éliminatoire) ;
- cinq épreuves sportives (moyenne coefficient 3 – note éliminatoire < 7/20) :
 - une épreuve de vitesse (50 m),
 - une épreuve de demi-fond (3000 m),
 - une épreuve d'abdominaux
 - une épreuve de tractions / suspension à la barre fixe.
 - une épreuve de natation (50 m)

35 candidats se sont présentés à cette seconde phase de concours.

Au terme des épreuves, le jury a retenu **19 lauréats sur liste principale**.

31 – Épreuve d'aptitude générale

Les notes vont de 07 à 19/20 et la moyenne générale est de **11,35/20**. 16 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

Remarque sur la forme :

La méthode de présentation est conforme aux attendus, utilisation du tableau, etc. Certains sont en costume, d'autres non.

Certains candidats sortent du cadre mais ce n'est pas forcément préjudiciable. Le tableau n'est pas systématiquement utilisé. Presque tous les candidats composent debout. Les candidats préparés et ayant déjà été collés sont aisément identifiables.

Remarque sur le Fond :

Dans l'ensemble, les sujets sont correctement traités, sous la forme d'un plan tel qu'il serait fait à l'écrit. Les premières questions posées sont en lien avec le sujet, permettent parfois de recentrer le candidat sur son sujet et d'évaluer son niveau de culture générale. L'exposé dure 10 minutes ce qui est parfois long pour certains. Certains traitent le sujet en moins de 6 minutes.

Dans une seconde partie, le jury s'intéresse à la capacité d'adaptation des candidats à la carrière d'officier de gendarmerie et à leur degré de motivation.

Les motivations sont majoritairement assez claires et les contraintes du métier le plus souvent connues. Si la majorité des candidats ont une bonne connaissance de la gendarmerie et des parcours de carrière proposés, certains ne se sont renseignés que par le site internet institutionnel de la gendarmerie.

32 – Épreuve de langue étrangère

32 candidats en langue anglaise, 2 candidats en langue espagnole et 1 candidat en langue allemand.
Les notes vont de 03/20 à 19/20 et la moyenne générale est de **10,90/20**.

321 - Anglais :

Remarque sur la forme :

Les candidats doivent s'appropriier pleinement la méthodologie de l'examen et veiller en particulier au respect des attendus propres à chacune des phases de l'épreuve.

Les candidats ont généralement fait montre d'une attitude idoine pour un concours de la fonction publique (tenue, courtoisie, engagement dans l'oral, etc.).

Remarque sur le fond :

Le niveau moyen en langue anglaise est dans l'ensemble plutôt correct et s'avère très similaire à celui constaté l'an dernier. Ce niveau moyen masque cependant des écarts très marqués cette année : le nombre d'excellents candidats a été nettement plus élevé cette année, de même que le nombre de candidats dont le niveau était faible et l'absence de pratique patente.

Le niveau moyen des traductions est médiocre et la compréhension de la langue anglaise manque régulièrement de précision, quand même elle n'est pas superficielle (restitution trop synthétique) ou incomplète (omissions). Trop de candidats semblent regarder la version comme un exercice de vitesse, en négligeant la qualité de la compréhension et – plus encore – de l'expression. De manière générale, l'expression en langue française doit être plus rigoureuse et être moins calquée sur la langue anglaise.

Les articles sont régulièrement décrits en termes très synthétiques, voire laconiques ; les candidats doivent veiller à restituer de manière plus précise et plus complète le contenu du texte, sans impasse. En outre, il est attendu des candidats un commentaire de l'article, qui ne peut pas se résumer à un exercice de paraphrase : les candidats doivent être capables de présenter les enjeux principaux liés à l'article et ils doivent être capables de proposer une approche problématisée et structurée, ce qui a trop rarement été le cas (même de la part de candidats ayant un très bon niveau de langue). Trop peu de candidats ont par ailleurs su nourrir l'exposé, ainsi que leurs réponses aux questions du jury, de connaissances personnelles et de références culturelles (y compris sur des sujets d'actualité ou des éléments de culture générale).

La plupart des candidats ont été capables d'exprimer un certain nombre d'éléments concernant leur parcours et leurs motivations, mais cette phase de l'entretien gagnerait à être mieux préparée tant sur le fond que du point de vue de la langue anglaise.

On notera enfin que certains candidats sont beaucoup trop diserts (dans leurs exposés comme dans leurs réponses). Qu'il s'agisse d'un défaut de tempérament ou d'une stratégie délibérée, ce n'est jamais à l'avantage des candidats – qui doivent s'exprimer à bon escient.

322- Espagnol :

Suggestions diverses :

Les candidats doivent, très en amont de leur inscription, se préparer aux épreuves du concours, consulter les textes de référence qui fixent le programme, le déroulement des épreuves et consulter les annales disponibles sur internet.

Pour l'épreuve de langue en particulier, ils ne doivent pas hésiter à suivre une préparation spécifique en ayant recours à des sites spécialisés et en lisant régulièrement des articles de presse en langue espagnole ou encore en visualisant en VO les chaînes de télévision espagnoles et hispanophones.

Pour la lecture, il y a lieu de s'appliquer pour montrer que l'on comprend ce que l'on lit. Pour la phase de traduction, il est important de traduire l'intégralité de la phrase afin d'en préserver le sens en prenant en compte d'éventuelles tournures idiomatiques plutôt que de chercher à traduire mot à mot.

Le commentaire doit être construit et respecté un certain déroulé et donc :

- présenter le sujet traité par le texte ;
- exposer le point de vue de l'auteur ;
- et enfin conclure en proposant une ouverture thématique.

Une multitude de sites internet gratuits proposent des exercices permettant de pratiquer différentes langues.

Une connaissance de l'actualité nationale et internationale est nécessaire pour pouvoir argumenter et commenter les textes qui traitent le plus souvent de sujets d'actualité.

323 - Allemand :

Suggestions diverses :

Il est impératif de préparer sa présentation avec les termes adéquats : vie personnelle, parcours scolaire et professionnel. Il est nécessaire d'avoir une connaissance de l'actualité au sens général et une connaissance de l'actualité du ou des pays utilisant la langue présentée.

33 – Épreuve sportives

Les notes vont de 5,6 à 18,4/20 et la moyenne générale est de **11,09/20**. 1 seul candidat a obtenu une moyenne éliminatoire.

Remarque sur la forme :

Les épreuves de natation et de sprint se sont déroulées à la piscine et sur le stade de Melun. La course 3000 m s'est réalisée au stade du quartier LEMAITRE et les agrès au gymnase de l'EIGN.

Remarque sur le fond :

Le niveau global des candidats est correct. La course 50 mètres reste toujours la moins bien préparée pour les candidats.

3 – CONCLUSION – PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY

Le concours OGSCI nécessite pour les candidats scientifiques un réel investissement personnel dans la préparation des épreuves écrites avec une remise à niveau en mathématique et physique/chimie. Les parcours « Master » et « École d'ingénieurs » étant très diversifiés, les épreuves scientifiques doivent en effet reprendre les notions d'un tronc commun parfois un peu lointain pour les candidats.

Cependant, ce concours attire les candidats scientifiques motivés pour faire une grande partie de la carrière dans des postes opérationnels. Cette année, quelques candidats étaient déjà dans la vie active avec un CDI ou un CDD, ce concours étant pour eux une opportunité de réorientation professionnelle.

Général de division (2S) Alain KERBOULL,
Président du jury